

Courtisols

INFORMATIONS

été
2023
numéro 11

Mairie de Courtisols 4 rue Massez 51460 COURTISOLS • Tél. 03.26.66.60.13 • Mail : mairie-de-courtisols@orange.fr



Retrouvez-nous sur :



Courtisols actualités



Les panneaux d'entrées de ville

Le site internet :

<http://www.courtisols.fr>

La lettre Courtisols Infos

Horaires du secrétariat de mairie et de l'agence postale :

Lundi : 9h-16h

Mardi : 9h-12h et 16h-19h

Mercredi : 9h-12h et 14h-16h

Jeudi ; 9h-12h

Vendredi : 9h-12h et 15h-17h

Samedi : 9h-12h

Horaires de France Services

Lundi : 9h-12h et 14h-18h

Mardi : 9h-12h et 14h-19h

Mercredi : 9h-12h

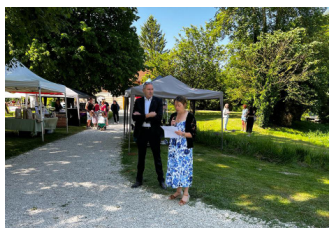
Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h et 14h-16h

Samedi : 8h-12h

Le mot du maire

Je vous propose un retour en images sur les événements marquants de la commune.



Fête de l'abeille, du miel et marché du terroir et de l'artisanat :

Elle a eu lieu le dimanche 4 juin au Parc Massez. Nombreuses personnes nous ont rendu visite et nous remercions tous les exposants d'avoir répondu présents.



Salon du bien être :

Une vingtaine d'exposants a accueilli les visiteurs pour leur faire découvrir les multiples pratiques gravitant autour de la médecine douce et des thérapies naturelles. Des conférences, des ateliers liés aux bien-être, au Bio et aux médecines douces ont pu être proposés. Pour cette 1ère édition, nous remercions tous les exposants d'avoir répondu présent.



Fête de la musique :

La fête de la musique a eu lieu au parc Massez et a rassemblé bon nombre de visiteurs. Nous remercions les bénévoles musiciens ainsi que tous les participants qui ont permis une ambiance chaleureuse et conviviale.



Fête du 14 juillet :

Clown, châteaux gonflables, sulkys, food truck, musiciens, parcours des pompiers, retraite aux flambeaux et feu d'artifice ! Ambiance conviviale au Parc Massez pour la fête du 14 juillet. Vous avez été nombreux à nous rendre visite et nous remercions tous les participants, ainsi que les bénévoles.

Informations



Le secrétariat de mairie et l'agence postale communale seront fermés les après-midi du **31 juillet au 31 août**. Une permanence téléphonique sera assurée les après-midi

Fermeture de la structure France services
du **31 juillet au 19 août**.
Réouverture à partir du **21 août**.

La permanence des élus du mardi soir reprendra le mardi 12 septembre. Il est toujours possible d'avoir un rendez-vous durant cette période estivale.

Cérémonie d'honorariat le 7 juillet

Invités conjointement par Mme le maire et M. le Préfet, les anciens élus, Mme Evelyne MOINEAU, Messieurs Hubert ARROUART, Jean-Pierre ROLLET et Denis VAROQUIER, ont participé vendredi 7 juillet à la cérémonie d'honorariat en leur honneur.

Mme Allouane, Sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de la Marne, Messieurs les sénateurs Yves DETREIGNE et René-Paul SAVARY, Monsieur le député, Charles de COURSON, Monsieur Thierry BUSSY, représentant le président du conseil départemental ont reconnu « leur action et leur dévouement au service de l'intérêt général et des administrés » depuis plus de trente ans pour MM. Hubert ARROUART, Jean-Pierre ROLLET et Denis VAROQUIER et 19 ans pour Mme MOINEAU.

« Un engagement sans faille, a précisé Mme le maire, pour revendiquer l'identité de nos territoires afin qu'ils restent ruraux tout en apportant un service de proximité unique ».

Ont reçu la médaille Régionale, Départementale et Communale

- échelon argent pour 20 années de service auprès des collectivités locales : Eric PIGNY

- échelon vermeil pour 30 années de service auprès des collectivités locales : Jean-Pierre ROLLET, Denis VAROQUIER, Hubert ARROUART.

A cette occasion, la médaille de la commune a été remise aux quatre maire et maires-adjoints honoraires ainsi qu'à Mme Catherine JULLIEN pour son engagement comme conseillère municipale pendant deux mandats.



De gauche à droite : Evelyne Moineau, Jean-Pierre Rollet, Hubert Arrouart, Denis Varoquier, Catherine Julien, Eric Pigny, Charles de Courson et Milène Adnet

En hommage à Jackie LUSSE, l'inauguration de la salle « Jackie LUSSE, comité de jumelage » située au premier étage de la mairie, a eu lieu le 17 juin 2023 en présence des comités de jumelage de Dierdorf et de Courtisols, des élus communaux et de nombreuses personnalités.

Discours de Mme le maire pour Jackie :

« Jackie,

Rendre hommage à Jackie avec qui le passé nous semblait vivant en nous racontant quelques histoires remplies d'anecdotes et de légendes et qui faisait surtout briller nos yeux d'enfants.

Toujours le sourire sauf quand nous te parlions d'organiser la prochaine fête de la bière.

Trop stressant à tes yeux ou tu me disais que tu n'avais plus l'âge....

Homme engagé professionnellement, humainement, pour sa commune et ses concitoyens jeunes ou moins jeunes :

Création MARPA, de la garderie cantine, du local des jeunes...

Les conférences historiques, les déplacements en Allemagne, les sorties avec les jeunes, les reportages France 3, tu maîtrisais tous tes sujets.

Les archives de la commune sont aujourd'hui orphelines car tu consacrais un temps précieux à ranger avec Evelyne les mémoires de Courtisols à retranscrire ce passé qui nous assurera la transmission auprès de nos jeunes générations. Connaître le passé pour comprendre le présent et préparer le futur. Tel était le défi que tu t'étais lancé.

Dans la culture de cet art, Attila t'a donné du « fil à retordre ». Plus tu cherchais des informations sur ce personnage, plus tu trouvais des légendes de légendes.....C'est la raison pour laquelle tu es parti précipitamment en chef des HUNS approfondir le sujet en 2021.

Tu adorais parler des légendes, alors pour nous tu resteras parmi ces « belles légendes » historiques de Courtisols aux côtés de M. Massez, que nous continuerons d'entretenir avec l'héritage que tu aimais tant partager et transmettre.

C'est pourquoi en cette journée du 17 juin 2023, la commune de Courtisols a décidé de consacrer une nouvelle légende, qui marquera l'histoire de notre village et scellera notre lien avec nos amis allemands de Dierdorf.

« C'est l'histoire de Jackie, un homme généreux et toujours en quête d'idées et de projets :

Jackie était président du Comité de jumelage avec Dierdorf même s'il ne parlait pas beaucoup allemand.

Pour rendre hommage à toutes ces années d'amitié et de partage, il décida avec le conseil municipal de l'époque de dédier une salle afin d'exposer les nombreux cadeaux reçus par nos hôtes.

Mais notre ami Jackie, doté d'un sens prononcé pour le détail historique et les relations humaines, se trouvait fort dépourvu d'un sens artistique certain pour aménager et décorer cette salle avec goût.

Heureusement il demanda de l'aide à son consœur Evelyne, qui accepta cette mission avec « brio ».

Après quelques discussions animées, l'alchimie entre nos 2 compères se créa, et le rendu fut admirable.

Cependant une épidémie de grande ampleur vint contrarier les plans de nos 2 amis décorateurs et ne permit pas d'exposer leur œuvre, pour célébrer nos 25 années de fraternité.

Jackie, qui n'était pas à court d'idées ni Homme à rester à ne rien faire, décida de devenir apprenti sorcier afin de changer le cours des choses et nous débarrasser de cette épidémie.

Pour ce faire, il réalisa un dernier tour de magie, qui le transforma en étoile, afin qu'il puisse briller et illuminer le ciel de Courtisols et de Dierdorf aux côtés des légendes du passé. »

La légende raconte que :

Chaque 17 juin, une étoile brillera de manière plus soutenue dans les cieux courtisiens et de Dierdorf afin de partager et de transmettre un moment unique d'échanges et de souvenirs en hommage à notre ami Jackie. »



Évènements à venir

Forum des associations :

Rendez-vous le 9 septembre ! Le journal des associations 2023 sera distribué dans vos boîtes aux lettres courant août.

Seconde Portes Ouvertes à la France Services :

Venez nombreux nous rencontrer lors de nos portes ouvertes qui se dérouleront du 2 au 14 octobre 2023 sur le territoire de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole.

Cette seconde édition sera variée et très diversifiée. Nous accueillerons entre autres la FEPEM, le COMAL SOLIHA 51, l'Assurance Maladie, la CARSAT et la protection civile. Durant la quinzaine, nous aborderons les arnaques et les ventes forcées, les subventions ANAH, les primes RENOV' et CEE, mon espace santé, la retraite après réforme... Une soirée dédiée au cancer avec l'intervention d'Actions Croisées et des Champ' Dragon Ladies est d'ores et déjà programmée le samedi 14 octobre à partir de 18 h 00.

Un programme détaillé avec les thèmes abordés, les lieux et les horaires arrivera prochainement !

Octobre rose :

Pour la 3ème année consécutive, la commune organisera une marche et une course pour octobre rose. Rendez-vous le 15 octobre. Le programme est en cours.

Point travaux sur la commune

Salle Robert Chaboudé

L'ensemble des travaux d'isolation de la salle ainsi que la rénovation de l'éclairage sont terminés. Il reste à finaliser la préparation des supports et la mise en peinture de l'ensemble.

Enfin Les travaux sur les sols (béton et parquet) seront entrepris dès la peinture terminée.

Les installations de la pompe à chaleur (PAC) et de la centrale de traitement de l'air (CTA) devraient avoir lieu fin juillet/début août si les délais d'approvisionnement restent inchangés.

Les agents communaux ont remis en peinture les vestiaires du Rez-de-Jardin et poursuivront prochainement par la réfection du bar et de la cuisine. L'ancien vestiaire de la salle sera transformée en salle de réunion.



Dojo/Pompiers

Des travaux de rénovation énergétique du Dojo/Pompiers commenceront à la fin de l'été pour :

- L'isolation par l'extérieur (épaisseur 16cm) de l'ensemble des façades.
- Isolation du plancher haut.
- Remplacement de l'ensemble des menuiseries du bâtiment (sauf les portes sectionnelles.)
- Reprise de l'ensemble des peintures du bâtiment sauf le local des pompiers.
- Pose de sol souple sur l'ensemble des sols.
- Création d'une rampe PMR sur la façade avant.
- Création d'un sanitaire/douche/vestiaires PMR au RdC
- Mise en accessibilité du Dojo.



Parc Massez

Les travaux d'amélioration de l'éclairage du parc sont terminés. Les allées ont été renforcées en cailloux.



Travaux à venir durant l'été :

Pose de 2 tables de Ping-Pong (1 au niveau du Multisports et 1 dans le parc Massez)

Ajout d'un jeu pour enfant dans le Parc Massez

Ajout de trois bancs dans Courtisols.



Conseil municipal du 23 mai

2023_21 - Répartition du capital social de la SPL Xdemat

Il convient donc d'approuver la nouvelle répartition du capital social de la société SPL-Xdemat et d'autoriser le représentant de la collectivité à voter la résolution correspondante lors de la prochaine Assemblée générale de la société.

Sur proposition de Madame le maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE la nouvelle répartition du capital social de la société publique locale dénommée SPL-Xdemat, divisé en 12 838 actions.

- DONNE POUVOIR au représentant de la collectivité à l'Assemblée générale de la société SPL-Xdemat, pour voter cette nouvelle répartition de son capital social et la résolution en découlant, lors de sa prochaine réunion.

14 voix pour

Questions diverses :

Constitution de la liste préparatoires des jurys d'assise pour 2024 :

Il est procédé au tirage au sort sur la liste électorale des six personnes susceptibles d'intégrer les jurys d'assise en 2024.

PLUi : échange sur le droit de préemption urbain :

Dans la perspective du PLUi, et pour préparer le transfert du droit de préemption urbain (DPU) aux communes concernant les projets communaux, il convient de recenser tous les projets d'aménagements susceptibles de générer l'instauration du DPU et d'emplacements réservés qui seront inscrits au PLUi.

Eric PIGNY présente le travail de cartographie préparé avec Stéphane CHARNOTET et Ludovic JACOB.

Il rappelle que le droit de préemption urbain permet à son titulaire de se substituer à un acquéreur et devenir ainsi propriétaire d'un bien, sous conditions.

Madame le maire demande à chacun de réfléchir aux différents projets qui pourraient nécessiter l'inscription de certaines zones au DPU. Un point sera fait lors d'une prochaine réunion.

Point sur les travaux :

- Salle Robert Chaboudé : l'avancement des travaux est conforme au planning

- Eglise St Memmie : en attente de l'étude géotechnique demandée par l'architecte afin de déterminer le dimensionnement des micropieux de confortement des façades

- Rénovation énergétique du dojo/local pompier : l'appel d'offre est en cours. En attente du retour des demandes de subvention.

- Rénovation de la mairie :

la remise en peinture de la salle du bas est terminée et le mobilier est commandé.

La rénovation de la salle du jumelage sera effectuée pour la manifestation du 17 juin

Signalétique du bâtiment : Un sondage a été lancé sur Illiwap avec peu de retour à ce jour. Un groupe de travail va être mis en place pour réfléchir plus globalement sur ce thème (bâtiments, rues, manifestations...).

- Parc Massez :

Les travaux de renouvellement de l'éclairage public sont terminés

L'entretien des allées (apport de cailloux), des fontaines et du lavoir (nettoyage de la toiture) est en cours

Deux devis sont présentés pour l'achat d'un nouveau jeu pour les enfants de moins de 6 ans

- Une structure comprenant 2 tours, un pont incliné, un escalier et deux toboggans pour un montant de 5 148 €

- Une structure comprenant une tour, un toboggan et un escalier et un jeu sur ressort 4 places, l'ensemble pour un montant de 4 990 €

La majorité des conseillers opte pour la proposition n°1.

Décorations de Noël :

Comme l'an dernier, une partie des décorations va être achetée pour un montant de 2 000 € : stalactites, 2 sapins, un rideau lumineux et des étoiles.

Une autre partie sera louée pour un montant équivalent : un traineau avec ses rennes, un bonhomme de neige, une décoration passe tête pour photo...

Information sur le référent déontologue :

L'article 218 de la loi 3DS prévoit la possibilité pour tout élu local de pouvoir consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local. En vertu de l'article R1111-1-A et suivants du CGCT, le référent déontologue est désigné par l'assemblée délibérante de la collectivité.

Le montant maximum de l'indemnité pouvant être versée par personne désignée est de 80€ par dossier.

Information sur les élections sénatoriales :

Mme le maire rappelle que la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants aura lieu le vendredi 9 juin à 20h.

Pour la commune de Courtisols, il convient de désigner cinq délégués et trois suppléants.

Les listes de candidats devront être déposées à l'ouverture de la séance

SIEM : proposition de suivi de l'éclairage public

Stéphane Charnotet rend compte d'une réunion avec le SIEM qui propose un contrat pour l'entretien des éclairages publics comprenant également des aides à l'investissement, un SIG...

Compte tenu du coût financier annuel s'élevant à 18 607 €, la proposition n'est pas retenue.

Conseil municipal du 27 juin 2023

2023_22 - Droits de place pour l'organisation d'un marché fermier

3 jeunes agriculteurs sont à l'origine de ce projet de création d'un marché alimentaire 100% fermier : Cécile GOEPFERT, éleveuse de porc à Poix, Céline GENIN, apicultrice à Moivre et Théophile ROLLET, maraicher à Courtisols.

Constituée en association, l'équipe a réuni près de 10 producteurs associant ainsi à leur projet une large gamme de produits fermiers : viande, fromage, fruits et légumes, miel, bière...

Ce marché aura lieu chaque 2ème dimanche du mois devant la salle Robert Chaboudé.

Sur proposition de Madame le maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- VALIDE le projet de l'association « Marché des producteurs fermiers de Courtisols »,
- FIXE le montant du droit de place à 40 € pour la tenue d'un marché par mois

2023_23 - Attribution du marché de travaux pour la rénovation énergétique du dojo/pompier

Il appartient au conseil municipal de se prononcer sur l'attribution des marchés publics à procédure adaptée. En conséquence, vu la procédure lancée le 11 mai 2023 concernant les travaux de rénovation énergétique et l'accessibilité du dojo-pompier, il convient d'attribuer les lots considérant le tableau d'analyse des offres classant celles-ci selon les critères déterminés dans l'appel à la concurrence.

Sur proposition de Madame le maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- ATTRIBUE les différents lots dans le cadre du marché à procédure adaptée pour la rénovation énergétique du bâtiment dojo/pompier comme suit :

Lots	Entreprises	Prix HT	TVA	TTC
Lot 1	Albrand	19 571,00	3 914,20	23 485,20
Lot 2	Bellezza	6 785,60	1 357,12	8 142,72
Lot 3	Batimeaux	15 718,24	3 143,65	18 861,89
Lot 4	Lagarde	93 000,00	18 600,00	111 600,00
Lot 5	Thirion	826,50	165,30	991,80
Lot 6	Thirion	4 950,70	990,14	5 940,84
Lot 7	Champagne Techni Peinture	30 445,12	6 089,02	36 534,14
Total		171 297,16	34 259,43	205 556,59

2023_24 - Demande de subvention pour la réalisation d'un pump-track

La commune dispose d'un terrain de cross sur un espace enherbé de 6100 m² situé rue Lamartine au sein d'une zone pavillonnaire.

Afin de proposer à la population une offre accessible à tous en termes d'âge et de discipline sportive, le projet présenté prévoit l'aménagement de deux pistes de pump-tracks modulaires permettant une pratique pluridisciplinaire : vélo, draisienne, trottinette, rollers, skate... et un apprentissage en toute sécurité.

Le cout du projet s'élève à 65 860 € HT pour la fourniture de deux modules, les aménagements et installations étant réalisés par le personnel communal.

Sur proposition de Madame le maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DECIDE d'approuver le projet et donne son accord pour la réalisation des travaux,
- SOLLICITE une subvention de l'Agence Nationale du Sport
- AUTORISE le maire à solliciter d'autres co-financements le cas-échéant,
- PRECISE que le financement sera assuré outre les subventions sur fonds libres de la commune

2023_25 - Renouvellement du poste de conseiller numérique

L'Etat s'engage à poursuivre le soutien financier aux structures employant un conseiller numérique France Services via un conventionnement pluriannuel. La subvention pour accompagner les structures s'élève à 50 000 € sur 3 ans (17 500 € l'année 1, 12 500 € l'année 2 et 12 500 € l'année 3).

Sur proposition de Madame le maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DECIDE de renouveler le conventionnement avec l'Etat pour l'emploi d'un conseiller numérique France Service pour une durée de 3 ans,
- SOLLICITE le soutien financier de l'Etat dans le cadre du dispositif mis en place,
- DECIDE de renouveler le poste non permanent de conseiller numérique pour une durée de trois au grade d'adjoint administratif territorial
- HABILITE Mme le maire à signer tout document relatif à cette affaire.

2023_26 - Demande de remise gracieuse

Sur proposition de Madame le maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DECIDE d'autoriser Madame le Maire à donner un avis favorable à la demande de recours gracieux pour la remise totale de l'indu concernant un agent communal.

13 voix pour

Questions diverses :

- Mme le maire informe le conseil de l'acceptation du dossier de demande de subvention pour la rénovation de l'éclairage public à un taux de 30%
- Deux tables de ping-pong extérieures vont être installées : l'une à côté du city-stade et l'autre au parc Massez

Carte d'identité et passeport



La mairie de Courtisols est équipée depuis juin pour vos demandes de carte d'identité et passeport. La prise de rendez-vous se fait uniquement par internet.

Rendez-vous sur <http://www.courtisols.fr> - rubrique Carte d'identité/Passeport ou directement sur le site ANTS.

Il est **fortement recommandé** de faire votre dossier de pré-demande en ligne avec un compte ANTS ou via FranceConnect. Si vous avez des difficultés pour faire votre dossier en ligne, vous pouvez contacter :
Isabelle Maillard ou Julie Bellot à France Services au : 03.26.44.01.81

Si vous avez fait une pré-demande en ligne, il faudra venir lors du rendez-vous avec votre n° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de la démarche (il est conseillé d'imprimer le récapitulatif de pré-demande). Vous pouvez retrouver l'ensemble des documents à fournir sur le site de <https://www.service-public.fr/>

L'intéressé, qu'il soit majeur ou mineur, doit obligatoirement être présent au moment du dépôt du dossier. Sa présence est également obligatoire pour la remise du nouveau titre, excepté pour les mineurs de moins de 12 ans.

En cas de divorce, tutelle, curatelle le jugement intégral original devra être présenté.

En cas de séparation des parents, le jugement du juge aux affaires familiales doit être fourni. Si aucun jugement n'a été prononcé ou si les parents se sont organisés à l'amiable, une attestation sur l'honneur (précisant les modalités de garde) signée des deux parents devra être transmise ; accompagnée de la copie de la CNI du parent absent. En cas de garde alternée, un justificatif de domicile pour les deux parents doit être fourni ainsi que la photocopie de la carte d'identité du parent absent au moment du rendez-vous.

État civil 2023

Naissances :

Anaé ROLLET, née le 17 avril 2023
Adèle CHARLES, née le 17 avril 2023
Charlie BLUM, née le 18 avril 2023
Malak REMLI, née le 13 mai 2023

Mariages :

Damien PARIS et Peggy WOLTER, mariés le 27 mai 2023
Jérémy BOHREN et Christelle GROSSETÊTE, mariés le 24 juin 2023

Décès :

Frédérique HENRY, décédée le 2 avril 2023
Nathalie BODIN, épouse DOMMANGET, décédée le 10 mai 2023